



FFMC

8 rue Jean Jacques Rousseau
93100 Montreuil

A l'attention de Monsieur Gwen-Aël
Lamoureux

Orange, le 31 juillet 2025

Objet : Facilités de passage accordées aux motos à l'occasion du Bol d'Or

Monsieur,

Comme suite au courrier que vous nous avez adressé le 08 juillet dernier, j'ai le plaisir de vous informer de la reconduction du dispositif de gratuité accordé aux véhicules de classe 5 sur les autoroutes du réseau VINCI Autoroutes desservant Le circuit du Castellet pour le prochain Bol d'Or.

Je vous confirme que les réseaux ASF et Escota accorderont bien la gratuité aux véhicules de classe 5 du jeudi 18 septembre 2025 à 7 heures, au samedi 20 septembre 2025 à 18 heures pour les allers et le dimanche 21 septembre 2025, de 12 heures à 24 heures pour les retours.

Les axes concernés pour les trajets aller sont :

Pour le réseau ASF :

- A7, de Vienne à Lançon de Provence
- A54/A7, de Saint-Martin de Crau à Lançon de Provence
- A9/A54, du Perthus à Arles, y compris depuis A75 Béziers Cabrials et depuis A9 Baillargues
- A61/A9/A54, de Toulouse Sud à Arles, y compris depuis A66 Pamiers

Pour le réseau Escota :

- A8/A52, de La Barque à Pont de l'Etoile
- A8/A52, de Capitou à Pont de l'Etoile
- A51, de La Saulce à Meyrargues
- A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat (système ouvert)
- A8/A57, de Capitou à Puget-Ville
- A8, passage aux barrières de la Turbie, Nice St Isidore et Antibes (système ouvert)

■ ASF – Direction de la clientèle et des services
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex
Tél : +33 4 90 39 96 50
www.vinci-autoroutes.com



Les axes concernés pour les trajets retour sont :

Pour le réseau ASF :

- A7, de Lançon de Provence à Vienne
- A7/A54, de Lançon de Provence à Saint-Martin de Crau
- A54/A9, d'Arles au Perthus, y compris A75 Béziers Cabrials et A9 Baillargues
- A54/A9/A61, d'Arles à Toulouse Sud, y compris jusqu'à A66 Pamiers

Pour le réseau Escota :

- A52/A8, de Pont de l'Etoile à La Barque
- A52/A8, de Pont de l'Etoile à Capitou
- A51, de Meyrargues à La Saulce
- A50, de Bandol et La Ciotat (système ouvert)
- A57/A8, de Puget-Ville à Capitou
- A8, passage aux barrières de la Turbie, Nice St Isidore et Antibes (système ouvert)

Par ailleurs, des « Relais Motards Calmos » pourront être mis en place, en partenariat avec la Fondation VINCI Autoroutes, sur certains points du réseau desservant Le Castellet, afin d'inciter les motards à faire des pauses régulières sur leur trajet et de les sensibiliser aux risques liés à l'hypovigilance.

Souhaitant plein succès à cette manifestation sportive, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Raphaël Ventre".

Raphaël Ventre
Directeur marketing et développement

Copies : ASFA - M. Zaouech – R. Martin - P. Erman – J. Pissonnier – L. Segalou - F. Russo - A. Santiago - Y. Fourquemin – G. Debot – O. Solard – Marie Bocquet – C Stanzione – B. Roth – JP Teneau – R Delachaux - FB. Hincker - B. Moreau - N. Schwab – J. Briand - L. Brassac - B. Wipf-Scheibel